

## Compte rendu de l'Assemblée générale de l'Association du Collège Sévigné, du 3 avril 2019

La Présidente ouvre la séance à 18h30, le quorum étant atteint : 80 personnes sont présentes ou représentées (l'Association compte 126 membres).

### 1. RAPPORT MORAL PRÉSENTE PAR LA PRÉSIDENTE

#### A- La vie de l'association

Permettez-moi pour ouvrir ce rapport moral de saluer le départ de trois administrateurs depuis notre dernière AG.

Monsieur MATEUS qui a quitté le Collège en juin 2018 et perdu ainsi sa qualité de membre de l'association dans la catégorie des personnels. Élu en 2017 au CA, il n'aura siégé qu'un peu plus d'un an mais nous avons tous apprécié son assiduité, son implication et la pertinence toujours courtoise de chacune de ses interventions.

Madame DELILLE arrive cette année en fin de mandat. En administratrice attentive et assidue, elle a vécu la transition entre deux équipes de direction et deux présidences de CA, elle a accompagné un tournant stratégique comme le Collège en a peu connu depuis sa fondation en 1882. Pour des raisons personnelles que nous respectons, elle ne souhaite pas se porter candidate au renouvellement de son mandat. Mais présente au quotidien dans l'établissement, elle reste pour nous une mémoire très précieuse dès lors qu'il s'agit d'inscrire nos décisions d'administrateurs dans l'histoire du Collège.

En votre nom, je souhaite exprimer toute notre gratitude à ces deux administrateurs.

Monsieur ATTALI enfin. Il m'a adressé un courrier pour me faire part de son souhait de ne pas être candidat à un renouvellement de son mandat.

Il me demande également de vous lire ce message :

*« Des problèmes familiaux ainsi que mon âge, car je suis sans doute le doyen de l'Association, ne me donnent plus la possibilité d'exercer pleinement les fonctions d'administrateur. J'ai donc pris la décision de ne pas présenter ma candidature au Conseil une nouvelle fois. Mais, comme je le quitte au bout d'un long bail, quatorze années de bons (du moins je l'espère) et loyaux (j'en suis sûr) services, je tiens à dire ces quelques mots à l'intention de Madame la Présidente et de Mesdames et Messieurs les Administrateurs et les membres de l'Association ainsi que de Madame la Directrice générale, de son équipe et de tout le personnel.*

*J'ai été élu pour la première fois en 2005 à l'instigation de mon collègue et ami Yves Guérin, notre regretté Président, qui souhaitait la présence à ses côtés de deux inspecteurs généraux, un scientifique et un littéraire. Il se montrait fidèle, ce faisant, à l'intérêt qu'a toujours porté au Collège Sévigné ce corps du Ministère de l'Éducation Nationale, qui assure la présidence du Conseil d'administration depuis des décennies. Très honoré par la confiance qui*



*m'était faite, je me suis efforcé d'exercer le mieux possible le travail d'administrateur. J'ai notamment tenu à me conformer à l'image que je me faisais de cette responsabilité : un administrateur doit, me semble-t-il, être modeste, donc ne pas penser qu'il comprend mieux les problèmes que les autres ; discret, donc ne pas multiplier lettres, mails et coups de téléphone entre les réunions ; et solidaire, donc considérer ses homologues comme des coéquipiers, non comme des adversaires, à qui par exemple donner des leçons en cas de désaccord. Pendant toutes ces années, j'ai eu la chance de rencontrer des femmes et des hommes de qualité, dont plusieurs sont devenu(e)s mes ami(e)s. C'a été en outre pour moi un estimable privilège que de travailler en collaboration avec ma collègue et amie Annie Lhérité, la première femme à exercer enfin la présidence, et avec Madame Soizic Charpentier, notre brillante et infatigable Directrice générale, qui, depuis sa nomination en 2013, a donné un nouveau souffle à l'établissement.*

*Ce n'est pas sans émotion que je tourne la page parce que ces années passées à Sévigné comptent parmi les plus belles de ma vie. Mais en tant que président d'honneur je continuerai à m'intéresser vivement à notre Collège, auquel je souhaite un avenir à la hauteur des valeurs qu'il porte et de sa réputation. Soyez tous assurés, Mesdames et Messieurs, de mes pensées les plus fidèles et les plus chaleureusement cordiales ».*

Monsieur Attali a beaucoup donné à l'Association, l'a accompagnée avec constance dans les moments cruciaux de l'achat du site Arago, si déterminant pour sauver l'école primaire qui aurait pu disparaître ; il a mis beaucoup d'énergie à défendre auprès des institutions le projet « bilingue » et à gagner leur soutien. Il a été très présent auprès des personnels et des élèves dans des moments de crise, comme au lendemain des attentats de novembre 2015. Et lorsqu'il a souhaité, pour des raisons familiales, prendre du champ et que les membres du CA m'ont élue pour prendre le relais, il s'est spontanément proposé comme tuteur pour assurer une transition tuilée, ce qu'il continue à faire puisque nous échangeons régulièrement. Sa connaissance de l'histoire de Sévigné, des plus anciens administrateurs, des usages de cette maison est infiniment précieuse pour éviter les faux-pas. Et je suis très heureuse de pouvoir vous dire qu'il vient de contribuer de manière magistrale au rayonnement de l'établissement en rédigeant un très long article, très documenté sur Mathilde Salomon pour Wikipédia.

Au nom de l'association, je souhaite ce soir le remercier pour son action de Président et lui redire combien nous sommes honorés de le garder comme Président d'honneur de notre Association.

Je vous demande de l'applaudir.

Notre Association compte aujourd'hui 126 membres. Si certains nous ont quittés, soit parce que comme personnels, ils ont été mutés ou ont pris leur retraite, soit parce que comme parents, leurs enfants ne sont plus scolarisés au Collège Sévigné, d'autres ont fait la démarche de nous rejoindre, ce qui nous réjouit parce que c'est un signe de vitalité. Nos CA de janvier et mars ont ainsi enregistré 21 nouvelles demandes d'adhésion dans le collège des parents, 15 demandes d'adhésion dans le collège des personnels et 2 demandes d'adhésion dans le collège des personnalités extérieures. Merci à ces nouveaux adhérents de manifester leur attachement aux valeurs de Sévigné, et de nous apporter de nouvelles compétences.

#### B- Les faits marquants de l'exercice



Après une rentrée 2017 qui s'est très bien déroulée et qui a montré la nouvelle attractivité de l'établissement, l'exercice 2017-2018 a été marqué, de mon point de vue de Présidente de l'Association, par quatre événements majeurs que je vais présenter par ordre chronologique :

- L'accord de l'agrément de la section internationale dont vous avez eu la primeur puisqu'il nous est parvenu le 15 février dernier,
- L'arrivée de M. WANJBERG qui a étayé l'équipe de direction et donné à l'établissement un pilotage pédagogique, dégageant ainsi du temps pour permettre à Madame la Directrice générale de « mettre en œuvre », en conformité avec l'article 13 de nos statuts, « la politique éducative, budgétaire et financière ainsi que la gestion des ressources humaines et de communication du Collège ».
- Un événement tout à fait imprévu, un contrôle URSSAF qui a pointé certaines défaillances, mobilisé beaucoup d'énergie et déclenché une stratégie de restructuration complète de la comptabilité qui vous sera présentée.
- La finalisation de la vente de la rue St Jacques qui fut compliquée jusqu'au bout et dont la signature n'a été effective, pour cause de congés des notaires, que 4 jours après la fin de notre exercice.

Pour cette troisième année de mon mandat j'ai pu mesurer combien les relations de confiance entre le CA et l'équipe de direction désormais étayée, les échanges constants, formels ou plus informels, étaient précieux pour assurer à la fois le fonctionnement de l'établissement, faire face aux imprévus, penser l'avenir.

Je reprendrai les quatre points que je viens de mentionner.

- 1. L'obtention de l'agrément pour la section internationale.

C'était un complément absolument essentiel au choix stratégique qui avait été fait d'avoir un cursus bilingue au Collège Sévigné.

Il est en effet très important que nos élèves engagés dans ce cursus puissent valider leurs apprentissages en se présentant à un diplôme spécifique : le baccalauréat à option internationale OIB. Or, seuls les élèves scolarisés dans un établissement qui a reçu l'agrément « Section internationale » délivré par le MENESR peuvent s'inscrire à ce baccalauréat. Nous allons avoir notre première promotion OIB cette année.

Aux côtés de Madame la Directrice et des professeurs engagés dans cet enseignement, je me suis fortement impliquée dans la rédaction du dossier de demande d'agrément que nous avons déposé fin 2017. Il a fallu aussi suivre ce dossier, garder des contacts avec le Rectorat de Paris, l'inspection générale et la DGESCO jusqu'à l'obtention de cet agrément qui n'allait pas de soi. Nous nous réjouissons de l'avoir obtenu et d'apparaître désormais dans la liste officielle des établissements parisiens qui offrent une section dite « internationale ».

C'est une reconnaissance institutionnelle de la qualité de la construction du cursus bilingue de Sévigné. Cette reconnaissance est de toute première importance pour le rayonnement de l'établissement.

- 2. A partir de la rentrée 2017, l'organigramme de l'établissement a un peu évolué :

Autour de Madame la Directrice générale, nous avons désormais trois directeurs :



- M. WANJBERG qui a su en un an s'imposer comme proviseur à la fois auprès des élèves qu'il salue tous les matins à leur arrivée et des enseignants dont il fédère les initiatives autour d'un projet d'établissement désormais formalisé.

- Mme KRZYZOSTANIAK qui a la responsabilité de l'école primaire. Elle est désormais clairement identifiée par les parents et elle donne à son école une identité tout à fait spécifique en développant une philosophie éducative singulière dans le paysage éducatif du 5<sup>e</sup> arrondissement - une philosophie pour laquelle le Collège Sévigné a, conformément à sa tradition d'innovation, pris de l'avance sur les récentes préconisations du ministère qui souhaite développer des écoles internationales. Je me réfère ici à la loi dite de « l'école de la confiance » actuellement en débat devant la représentation nationale.

- M. DE GIORGIO qui a entrepris une refonte assez complète de l'offre de l'enseignement supérieur à la fois en faisant appel aux nouvelles technologies et en diversifiant l'offre au-delà de la préparation aux concours externes de l'enseignement. Le Collège Sévigné a développé une offre importante dans les concours internes, en particulier CAPES et PLP. Et je vous parlerai l'an prochain des projets en cours fort prometteurs.

Je me suis attachée au cours de cet exercice à ne pas limiter mes échanges avec Madame la Directrice générale, mais à rencontrer régulièrement les 3 directeurs, la comptable, la responsable des RH, et toute l'équipe administrative, les professeurs, les agents.

C'est aussi dans cet esprit que je m'efforce de participer activement aux côtés de la direction aux moments de convivialité du collège et aussi aux moments plus douloureux. Je pense aux deuils qui frappent des collègues.

- 3. Le contrôle URSSAF, événement imprévu, a fortement marqué notre exercice, il nous a tous fortement mobilisés et il a été à l'origine d'une restructuration de la comptabilité.

Le dernier contrôle de ce type remontait à 15 ans. L'inspecteur de l'URSSAF a analysé l'ensemble de nos comptes et de nos procédures, mettant à jour des irrégularités que n'avait pas repérées notre Commissaire aux comptes. Avec Monsieur Benhamou, notre trésorier qui fut très impliqué et que je remercie tout particulièrement, nous avons participé à un certain nombre de réunions en présence de notre comptable, de la Directrice générale, et de M. MAIRAT, notre commissaire aux comptes, pour comprendre l'origine des irrégularités pointées.

Le rapport de l'inspecteur URSSAF ainsi que le redressement qui a été demandé au Collège Sévigné sont à la disposition des membres de l'Association qui souhaiteraient les consulter chez Madame MARTY, notre nouvelle comptable.

Dans le sillage des diverses investigations comptables conduites au premier semestre 2018, lesquelles ont mobilisé beaucoup d'énergie, Madame CANTON a quitté l'établissement en juillet 2018 et la comptabilité a été profondément restructurée. Les comptes qui vous seront présentés ont été préparés par le cabinet In Extenso qui a assuré l'intérim de la comptabilité entre la mi-juillet et fin décembre. En décembre, Madame la Directrice a recruté une nouvelle comptable, Madame MARTY, qui a pris ses fonctions en janvier. Elle a choisi de faire appel en complément à un expert-comptable, et le CA va ce soir vous proposer de valider le choix d'un nouveau Commissaire aux comptes.

Tout au long de l'exercice 2017-2018, nous avons pu voir avec quel calme, quelle détermination, quel sens de la rigueur la Directrice générale a affronté l'adversité, et comment elle a choisi de s'entourer d'experts pour résoudre un à un les problèmes.



Je veux saluer ici son souci constant de concilier transparence et respect des personnes, et lui redire notre approbation pleine et entière sur la manière dont elle a entrepris de revoir les procédures à tous les niveaux dans le but de les sécuriser.

- 4. La vente du local de la rue Saint-Jacques marque enfin cet exercice et tourne une page dans l'histoire du Collège Sévigné.

Pour mémoire, ce local ne servait plus depuis le déménagement du Supérieur rue Henri Barbusse à la rentrée 2016. Après deux ventes qui n'ont pu être menées à leur terme lors de l'exercice 2016--2017, un troisième acheteur « la société Innovarion » s'est manifesté au printemps mais nous avons dû faire refaire les mesures par un géomètre et faire refaire les divers diagnostics. La rencontre chez le notaire avec promesse de vente sans clause suspensive a eu lieu le 15 juin 2018. Pour des raisons de vacances, le rendez-vous pour signature chez le notaire prévu début août a été repoussé au 4 septembre seulement, c'est-à-dire 4 jours après la clôture de l'exercice. A quatre jours près, le résultat de notre exercice aurait donc pu être excédentaire d'environ 490 000 €. Un point que je vous prie de garder à l'esprit lors de l'examen du rapport financier.

Pour conclure, l'exercice 2017-2018 se caractérise par bon nombre d'événements exceptionnels et il est de fait en demi-teinte. Mais je souhaite terminer mon propos sur une note positive : l'attractivité du Collège est aujourd'hui renouvelée, son inscription dans le paysage éducatif parisien est renforcée avec l'agrément de sa section internationale au lycée, l'école primaire jouit d'une très belle réputation et les classes y sont pleines, les effectifs sur le cursus bilingue dans le secondaire vont croissant, les inscriptions dans l'enseignement supérieur augmentent, et les succès des élèves et étudiants sont éclatants.

Si la vigilance et la rigueur continuent de s'imposer, nous avons aussi toutes les raisons de rester confiants.

**Une question est posée à la Présidente, concernant les points sur lesquels a porté le contrôle URSSAF.**

**Les points suivants sont présentés : la question des formateurs occasionnels de l'enseignement supérieur, un oubli dans l'application de la législation, la cotisation chômage de la proviseure.**

**Le rapport moral est ensuite soumis au vote : 2 abstentions. Le rapport moral est adopté.**



## 2. RAPPORT PEDAGOGIQUE PRÉSENTE PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

**Année 2017/2018**

**Les résultats :**

Brevet : 100% réussite

Mention Très Bien	37
Mention Bien	31
Mention Assez Bien	17
Sans mention	6
Nombre total de mentions	
85	
soit en % <b>93,4 % de mentions</b>	

Baccalauréat : 100% de réussite

**TS : 39 inscrits**

5 AB (13%)
14 B (36%)
18 TB (46%)
2 ADMIS (5%)

**TL : 19 inscrits**

8 AB (42%)
5 B (26%)
3 TB (16%)
3 ADMIS (16%)

**TES : 27 inscrits**

5 AB (18,5%)
11 B (41%)
5 TB (18,5%)
6 ADMIS (22%)* <i>*(dont 1 au rattrapage)</i>

<b>Total</b>	<b>85 inscrits</b>
Mention AB	<b>18 (21%)</b>
Mention B	<b>30 (35%)</b>
Mention TB	<b>26 (31%)</b>
Sans mention	<b>11 (13%)</b>

total mentions

94,9 %

total mentions

84,2 %

total mentions

77,8 %

**total  
mentions  
80,0 %**

**Concours du secondaire :**

5<sup>ème</sup> accessit en version grecque (Aurélien Rigoulet Roze) et une mention en version latine (Célestine Gamet). Léonard Corre est arrivé en phase nationale des Olympiades de Chimie et 4 élèves classés aux Olympiades de géosciences.

**Enseignement supérieur :**

**Agrégation interne de Lettres classiques :** 66 % de nos candidats sont admissibles, 40 % sont admis (moyenne nationale 15%). Des résultats en hausse par rapport à l'an dernier et davantage de candidats admis. Plus d'un quart des postes proposés à l'agrégation (concours public) ont été obtenus par des candidats de Sévigné. Des rangs excellents pour le concours public : Les premier, deuxième, troisième, quatrième et huitième rang ont été obtenus par des candidats de Sévigné.  
**Agrégation interne d'Histoire-Géographie :** 18 % sont admissibles, 9% ont été admis cette année (moyenne nationale 7%).



**Agrégation interne de Lettres modernes** : 30 % sont admissibles et près de 19 % de nos candidats sont admis (moyenne nationale 7%). Le nombre d'admis cette année est supérieur à celui de l'an dernier. Les candidats de Sévigné admis représentent 25,5 % des postes proposés à l'agrégation. Des rangs excellents : pour le concours public, notre meilleure candidate est deuxième (deux autres candidats sont classés dans les 10 premiers).

**Agrégation interne d'Anglais** : 33 % de nos candidats sont admissibles, 20 % sont admis (moyenne nationale 4%). Des résultats très satisfaisants pour cette deuxième année de préparation, où les candidats ont témoigné d'un très grand sérieux dans la préparation toute l'année.

**Agrégation interne d'Espagnol** : 54% de nos candidats sont admissibles, plus de 45% sont admis (moyenne nationale 4.6%).

### Concours externes

**Agrégation externe de Lettres classiques** : 52 % de nos candidats sont admissibles. 32 % sont admis (moyenne nationale 17%). Tous nos candidats ont été reçus dans les 45 premiers rangs (meilleurs rangs : 13e et 15e).

**Agrégation externe de Lettres modernes** (et agrégation spéciale) : 38 % de nos candidats sont admissibles. 8 % ont été admis (moyenne nationale 8%) : malgré d'excellents résultats à l'admissibilité, beaucoup de candidats n'ont pas réussi à transformer l'essai à l'oral. Un accent particulier sera mis en 2018-19 dès le début de l'année. D'excellents rangs ont été obtenus : notre meilleur candidat a été reçu 3e.

**Agrégation externe d'Histoire** : 10,5 % sont admissibles. 2 candidats ont été reçus (8 % des inscrits moyenne nationale 5%). Meilleur rang obtenu : 29e.

**Capes externe de Lettres (modernes, classiques et troisième concours)** : 45 candidats contre 32 l'an dernier) : 65 % sont admissibles. 54 % sont admis (30% moyenne nationale 15%). Quelques raisons d'être satisfaits : nos étudiants en reconversion professionnelle ont tous été admis. Meilleur rang obtenu par nos candidats : 4e.

**Capes externe d'Histoire Géographie** : 44 % sont admissibles et 25 % sont admis (moyenne nationale 10.8%). Meilleur rang : 39e.

**Capes externe d'Anglais** : 66 % de nos candidats ont été admis. Autant d'admis que d'admissibles. (moyenne nationale 22.5%). Bravo à tous les candidats et à leurs enseignants. La préparation au Capes d'anglais au Collège Sévigné a deux ans seulement. Meilleur rang : 4e (1000 postes environ ont été pourvus)

**Cinéma** : 1 aux USA (acceptée dans 2 écoles LA et Toronto) et une à Louis Lumière.

### L'orientation post bac

Parcours sup : nous avons eu de meilleurs résultats que les chiffres nationaux (à l'ouverture des résultats 3/4 des élèves avaient une proposition alors que c'était la moitié au niveau national). Quelques élèves déçus (2 ou 3). Mais tous ont eu une affectation.

Un quart de nos élèves de Terminales poursuivent leurs études en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, scientifiques, littéraires ou économiques et commerciales.

3 élèves ont intégré Sciences Po à Paris et une Bordeaux.

Près de 10% partent faire des études à l'étranger : Sévigné les accompagne dans l'élaboration de ce projet.

Enfin près d'un tiers de nos élèves entrent à l'université.



### **Les effectifs :**

La rentrée a été sereine avec des effectifs satisfaisants pour le fonctionnement du Collège Sévigné ;

La 4<sup>ème</sup> seconde pour laquelle le nombre de demandes d'admission était tout à fait satisfaisant a fait l'objet d'une érosion précédant la rentrée. La raison essentielle avancée par les parents étant les droits à payer plus faibles dans les établissements parisiens similaires.

Le nouvel enseignement LV3 arabe regroupe 24 élèves. C'est tout à fait satisfaisant et bien supérieur à l'effectif que l'on connaissait en italien LV3 ;

Dans l'enseignement supérieur, la nouvelle préparation aux écoles de cinéma comporte 11 élèves. C'est également un bon début ;

### **Les bilans pédagogiques :**

#### **A-Bilan pédagogique du Primaire**

Les enjeux concernent la pédagogie du projet de l'école et le passage CM2-6<sup>ème</sup>. Le bilan de l'année est positif si l'on considère les différents objectifs à atteindre :

Développer les compétences du socle commun en référence aux nouveaux textes.

Gérer l'hétérogénéité, action fondamentale du métier d'enseignant, à travers la différenciation pédagogique.

Stimuler la collaboration à tous les niveaux dans le cadre d'ateliers.

Mettre en place des événements, dans le cadre du projet bilingue et biculturel, sans remettre en cause l'apprentissage. (EPS : 10h d'escrime, 7h de tennis, un semestre de natation à la piscine de l'Ecole Polytechnique, activités d'EPS à la Cité Universitaire).

La certification de Cambridge (YLE Flyers) a donné lieu à des résultats probants. Il s'agit d'atteindre le niveau A2. Les compétences sont fluides en lecture, écriture et à l'oral. 64% des élèves ont entre 14 et 15.

L'école a obtenu la labellisation E3D de l'Académie de Paris : l'école a une démarche de développement durable, avec l'engagement des éco-délégués.

La fête de fin d'année a eu lieu au théâtre 13. Les CM1 ont représenté « la Tempête » de William Shakespeare pendant une heure.

Une cérémonie de *graduation* a eu lieu en GSM et en CM.

#### **B-Bilan pédagogique du Secondaire**

M Wajnberg a animé la réflexion conjointement avec Mme Krzyzostaniak, sur le projet d'établissement.

Des groupes de travail (personnels éducatifs, APE, élèves) ont été formés à partir d'un diagnostic élaboré sur la base de questionnaires proposés aux personnels (100 réponses), aux parents (500 réponses) et aux élèves (500 réponses). Par ailleurs, l'enquête DIESE a été proposée aux élèves au sujet de leur mode de vie. S'il est confirmé que globalement les choses vont bien, il est nécessaire de progresser sur certains aspects, avec plusieurs axes de travail.

##### **1<sup>er</sup> axe : l'accompagnement des élèves sous les aspects de**

**La stimulation des élèves :** participation au Concours Général, aux Olympiades de chimie, aux ateliers d'écriture.



**La remédiation à diverses difficultés** : aide au travail (M.Deroches en collège, Mme Debray en lycée), le dialogue avec les professeurs, les CPE et le directeur des études.

**L'expérimentation des méthodes et des pratiques** : explicitation des attendus dans le cadre des cours, mise en place d'ateliers de Français langue seconde, participation d'une assistante d'éducation au cours d'un enseignant.

#### 2<sup>ème</sup> axe : une pédagogie de l'excellence et de l'innovation

**Bilinguisme et multiculturalisme** : en parallèle à l'homologation de la section internationale par le Ministère en février 2018, les classes bilingues montent en collège et en lycée ; développement d'activités comme le « global scholar ».

**Préparation à la mise en place de l'usage des iPAD** : les enseignants ont participé à des formations et ont bénéficié de l'aide de Dorian Nguyen, responsable de l'informatique et de Valérie Boucher, professeur documentaliste.

**Parcours Humanités** : les 6<sup>èmes</sup> et les 5<sup>èmes</sup> reçoivent des cours de « langues et cultures de l'Antiquité ». Les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale, encadrés par Mme Attali, Mme Daniel-Muller, M.De Giorgio et M Bayrou ont participé à des ateliers d'éloquence, avec la participation d'un avocat.

**La filière E.S.** a bénéficié d'un voyage de préparation au baccalauréat, projet animé par Mme Reding. Son attractivité s'accroît car 33 demandes pour cette filière ont été formulées.

#### 3<sup>ème</sup> axe : s'ouvrir sur le monde

**Ouverture culturelle** : grâce à la coordination de Claire Luçon, référente culture, des sorties au théâtre, les conférences des Mardi de Sévigné et des conférences sur le cinéma ont été proposées. Par ailleurs un travail sur l'oral, en Seconde, a été mis en place dans la perspective de la préparation à l'oral du Bac.

#### Autres aspects

**Orientation** : Parcours Sup a été mis en place de façon satisfaisante, grâce au travail de Mme Denis et des professeurs principaux. A la date du CA, 9 élèves étaient en attente d'attribution de formation supérieure. Le Forum des métiers a été organisé, comme chaque année, par Mme Denis.

**Voyages** : 14 voyages ont été organisés cette année tant en France qu'à l'étranger, (USA, Allemagne, Royaume Uni, Italie, Espagne)

**Coopération** : la concertation avec le personnel enseignant et éducatif s'est développée dans le cadre du conseil pédagogique (7 séances) et des lettres d'information. Le travail avec l'APE a été régulier et positif. Le CVC et le CVL ont été des lieux de dialogue avec les élèves et plusieurs thèmes de réflexion sont apparus : estime de soi dans le travail au collège, lutte contre les violences verbales, les addictions, les relations garçons filles. La fête de fin d'année des Terminales s'est très bien passée.

#### **C-Bilan pédagogique du Supérieur**

Il s'agit de sortir des cercles habituels avec une **modernisation des pratiques** et un élargissement de notre offre de formations

##### 1<sup>o</sup>) Usage de l'informatique et d'Internet



Développer encore les formations à distance : outre la mise en ligne des cours, il est proposé un tutorat par Skype, des enregistrements vidéo et audio, des plateformes d'enseignement à distance (Moodle) qui créent une interaction entre enseignants et étudiants.

Gagner du temps pour l'envoi de corrections : 3000 copies sont corrigées par an en ligne. (la copie est scannée par l'étudiant et l'enseignant corrige la copie sur tablette)

**2°) De nouvelles matières**

La philosophie, avec 10 étudiants

L'anglais (15 étudiants) et l'Espagnol (11 étudiants)

Le cinéma : préparation au certificat complémentaire pour le lycée

Des pistes existent pour une agrégation de mathématiques.

**3°) Développer les partenariats**

Des partenariats ont été mis en place avec des Universités (Clermont-Ferrand, ISP Amiens pour une formation de professeurs dans les lycées français de l'étranger).

La réussite de ce programme repose sur la volonté de tous les partenaires : enseignants, élèves, parents, personnels administratifs et de service, sur lesquels je sais pouvoir compter.

Au nom du Collège Sévigné, je remercie les enseignants, les personnels et les parents pour leur implication.

Je remercie également les membres du Conseil d'administration et plus particulièrement sa Présidente, Madame Lhérété, pour la confiance et le soutien qu'ils ont bien voulu m'accorder.

A la suite du rapport de la Directrice générale, une question est posée concernant le nombre des candidats inscrits dans les préparations de l'enseignement supérieur. Le chiffre est donné : 600-650.

**5. RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER**

*Exercice 2017/2018  
du 1 septembre 2017 au 31 aout 2018*



Le présent exercice se caractérise par la poursuite de la mise en place complète du bilingue du secondaire. Il est aussi marqué par la création d'une fonction de proviseur pour le secondaire. A noter qu'à quatre jours près, la vente de Saint Jacques (définitivement acquise le 15 juin 2018 mais retardée pour des motifs administratifs), aurait changé positivement le bilan et le compte de résultats, mais pas l'exploitation bien sûr. Ce contexte doit nous permettre et nous impose de poser les jalons de l'exploitation des années à venir.

**Les comptes de bilan** de l'exercice 2017/2018 de notre Association présentent une diminution de leur valeur, passant de 9 580 011 à 8 574 199 euros à cause du résultat négatif. Nous notons donc quelques variations importantes tant à l'actif qu'au passif.

Elles consistent en : avec

- une diminution de l'actif immobilisé diminuant de 8 398 486 euros à 7 748 004 euros en raison de sorties d'amortissement ,
- une baisse sensible de l'actif circulant, ce qui est en fait une amélioration, qui passe de 1 181 821 à 826 195 euros en raison de l'utilisation des disponibilités du compte à terme LLC et de la diminution des créances clients,
- au passif, les fonds propres sont en diminution à 1 553 624 euros (résultat de l'exercice et réserves), tandis que la dette bancaire est quasi stable de 4 936 298 euros à 5 011 616 euros, et que la dette moyenne en terme diminue en fait de 211 540 euros.

En conclusion, le bilan présente quelques changements significatifs suite au résultat négatif, mais ceux-ci ne remettent pas en cause, à ce stade, la solidité du bilan de l'Association. Ceci d'autant plus que l'exercice suivant améliorera notre valeur de bilan suite à la plus-value de la vente de Saint-Jacques, et que nous pourrons envisager une réestimation de la valeur de notre immeuble de la rue Pierre Nicole.

**Au niveau du compte de résultats,** les produits d'exploitation augmentent de 5 236 114 euros à 5 588 100 euros soit une hausse de +6,7 %, le chiffre d'affaires proprement dit augmentant d'un peu plus de 6 329 556 euros à 6 668 746 euros, soit + 5,4 %.

Les charges d'exploitation, en passant de 7 183 979 euros à 7 906 249 euros, augmentent nettement de 10 %. .

Il faut à ce niveau constater qu'il est gênant que les charges augmentent plus vite que les produits, contrairement à l'exercice précédent, et nous allons donc ensuite chercher à expliquer pourquoi.

**Le résultat d'exploitation** est donc négatif de - 1 237 502 euros, compte tenu bien sûr d'une dotation aux amortissements et divers de 830 205 euros environ. Ce qui fait que l'exploitation proprement dite est en fait négative de - 407 297 euros, ce qui est certes trop mais relativise le problème et facilitera les solutions.

Par ailleurs, **le résultat financier** est stable.



Le résultat exceptionnel est affecté par la charge du contrôle URSSAF (119 376 euros).

En conséquence, le résultat net de l'exercice est en baisse par rapport à l'année précédente, passant de -894 006 euros à - 1 358 489 euros.

Une approche plus détaillée au niveau du compte de résultats permet de mieux approcher la réalité de notre exploitation :

*- au niveau du résultat d'exploitation,*

**Nous constatons en ce qui concerne les produits :**

- que les activités d'enseignement (scolarités), sont en progression, passant de 4 022 145 euros à 4 295 039 soit + 6,8 %, et représentent une part de 76,9 % du chiffre d'affaires (64,4 % des produits d'exploitation). La répartition du chiffre d'affaires de l'enseignement est la suivante :

- une hausse appréciable de la maternelle qui représente 4,1 % du C.A (+ 7,8%) et 3,4 % des produits,
- une progression du primaire à 16,8 % du C.A. (+ 11,4%), et 14 % des produits,
- une petite baisse du Collège (-3,4%) pour 18 % du C.A. et 15,4 % des produits,
- et une nette hausse du Lycée pour 14,6 % du C.A. (+6,4 %), et 14,6 % des produits,
- une stabilité de l'agrégation, après la forte hausse de l'exercice précédent pour 20,5% du C.A. (+ %), et 17,1 % des produits,
- que les ventes de restauration (1 034 157 euros) sont en hausse (+19%) et participent pour 18,5 % au chiffre d'affaires (15,5 % du produit); elles sont réparties entre Arago (393 701 euros), Pierre Nicole (627 605 euros) et les tickets (12 852 euros),
- que la location de salles et locaux représente 1,5 % du chiffre d'affaires,
- que l'ensemble des activités parascolaires et les divers produits représentent 3,1 % du chiffre d'affaires,
- que les subventions baissent de - 37 9566 euros (- 3,7%), l'écart provenant essentiellement de la diminution de la subvention d'externat du Département de Paris et de la Région Ile de France. Signalons que les subventions représentent 14,7 % des produits d'exploitation (auxquelles se rajoutent, rappelons-le, la prise en charge par l'Etat des enseignants du secondaire et du primaire, sauf les enseignants anglophones). Cette diminution n'est pas vraiment explicable et devrait être retrouvée sur l'exercice suivant.

**En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles progressent donc nettement (+10,6 %), mais plus fortement que les produits, soit une hausse de 722 269 euros ,les variations provenant principalement des achats et charges externes et des salaires et charges sociales alors que les achats de matières premières et de fournitures sont stables.**



Les hausses de charges proviennent essentiellement (en notant que certaines comparaisons peuvent être partiellement faussées par des changements de rubrique comptable d'affectation) :

- des salaires (+ 283 923 euros) et charges sociales (+ 160 275 euros), en signalant qu'une part non négligeable de cette hausse provient de chevauchements de recrutements (le proviseur du secondaire en particulier) et de la rupture conventionnelle d'une salariée,
- des dépenses nouvelles de fonctionnement d'Arago pour 132 250 euros dont le loyer (+12 193 euros), le gardiennage et l'entretien des locaux (+78 441 euros),
- des fournitures du primaire et le petit mobilier afférent (+ 64 422 euros),
- de la non-tenue des stocks (+ 15 780 euros),
- de la location des tablettes (+29 625 euros),
- des dépenses de publicité (+19 788 euros),
- des impôts et taxes (16 234 euros).

Parmi les postes importants en baisse, on peut signaler (en notant que certaines comparaisons peuvent partiellement être faussées par des changements de rubrique comptable d'affectation) :

- la consommation d'électricité pour 12 247 euros (- 20,3 %),
- la location des stades pour 13 137 euros (-34,4 %),
- les contrats de maintenance pour 19 604 euros (-40,4 %),
- le petit matériel mobilier pour 22 819 euros (-61,4 %),
- les heures supplémentaires pour 16 329 euros (- 62,5 %),
- le personnel intérimaire pour 26 353 euros (-83,3 %),
- les fournitures pour l'enseignement primaire pour 11 192 euros (-26,90%)
- les charges d'internet et de téléphone pour 12 785 euros (-12,9%),

Les achats de denrées alimentaires sont en hausse de 8,1% en ce qui concerne Pierre Nicole (mais le CA est en hausse de 11,6%). Le ratio « coût nourriture », (achats nourritures/ventes) est d'environ 24,7% contre 24,3 %, l'an passé, ce qui est professionnellement convenable, En ce qui concerne Arago, le coût du traiteur est donc de 198 465 euros à comparer à une recette de 393 701 euros soit un ratio apparent de 50,4 % (mais nous n'assumons pas comme à Pierre Nicole l'ensemble des charges, personnel/ matériel / fluides, etc...de la restauration).

Les impôts et taxes sont en hausse de 5,3%, essentiellement due à la taxe sur les salaires

Les salaires progressent de +10,15%, la hausse provient d'embauches anglophones (hors contrat, y inclus dans le secondaire où les enseignants anglophones ne seront pleinement employés qu'avec la progression du nombre d'élèves bilinguisés), du personnel d'encadrement d'Arago, des doublons provisoires d'emploi (poste du proviseur principalement), de la rupture conventionnelle d'une salariée (100 571 euros).

Les charges sociales augmentent de + 13,2 %. (essentiellement URSSAF et mutuelle).

Les amortissements sont stables.

L'abandon de créances douteuses s'élève à 42 371 euros.

Les droits d'auteurs (supérieur) augmentent de 19 538 euros (+027,5%). A noter que les droits d'auteurs vont fortement augmenter à l'avenir mais ceci permet en contrepartie une baisse des cotisations URSSAF.



Cette situation entraîne un résultat d'exploitation négatif de – 1 237 502 euros.

-au niveau du résultat financier, il est tout à fait comme prévu négatif, au même niveau que l'an passé et correspondant aux intérêts des prêts

-enfin, au niveau des produits ou charges exceptionnels, nous sommes pénalisés par le redressement URSSAF d'un montant de 107 792 euros.

En conclusion, l'ensemble de ces mouvements provoque un résultat net négatif de -1 358 489 euros, ce qui doit légitimement nous interroger.

Je voudrais d'abord rappeler que lorsque nous avons décidé de lancer l'enseignement bilingue nous avions prévu plusieurs exercices déficitaires jusqu'à atteindre l'équilibre en 2019/2020. L'an passé nous étions en avance de 200 000 euros ; cette année nous sommes en retard de 450 000 euros. Même si nous savons d'une part que nous avons eu des charges exceptionnelles qui ne sont pas répétitives (URSSAF, rupture conventionnelle, doublons d'emplois, subventions retardées...), et que d'autre part le prochain exercice sera très certainement positif (plus-value de la vente de Saint-Jacques, réactualisation de la valeur de l'immeuble du Collège), nous devons agir sur les causes de ce déficit d'exploitation, tout en sachant que les 830 205 euros d'amortissement immobilier sont incompressibles, et que, même s'ils ne pèsent pas sur la trésorerie, ils impactent le résultat. Ce qui veut dire qu'il y a environ au moins 407 297 euros de déficit à résorber.

Ce résultat négatif ne nous a pas empêchés de conserver une trésorerie positive.

Quelques actions peuvent être données au niveau des charges :

- suivre correctement les stocks,
- renégocier les locations de tous types,
- renégocier les contrats de maintenance et d'assurances (aux échéances),
- réduire les dépenses de publicité, déplacements, réceptions,
- maîtriser au maximum la masse salariale,
- de manière générale optimiser les achats (fournitures, mobiliers, matériels...).

Au niveau des produits, il me paraît clair que nous avons sous-estimé dans nos tarifs le coût du bilinguisme : coûts salariaux du personnel bilingue et de l'encadrement administratif et pédagogique d'Arago. Il nous faudra très certainement mener une réflexion pour adapter nos tarifs bilingues, d'ailleurs très inférieurs aux autres établissements comparables sous contrat.

Cela doit nous conduire donc à demeurer respectueux des procédures de contrôle et de gestion, l'engagement d'une nouvelle responsable comptable devrait y aider. La remarque précédente ne m'empêche pas d'exprimer ma satisfaction de voir l'opération bilingue se réaliser au mieux de nos prévisions, à nous de faire les adaptations nécessaires.

Enfin, afin de mieux comprendre les perspectives d'avenir de l'Association, nous avons établi les soldes intermédiaires de gestion et calculé le fonds de roulement qui sont synthétisés dans le tableau annexe. L'analyse constate des évolutions réelles mais contrôlées, qui rendent



notre situation moins confortable sans que nous soyons en danger, suivant les critères habituels d'appréciation qui nous imposent cependant à une grande vigilance pour les deux prochains exercices :

- presque tous **les soldes intermédiaires de gestion** sont en baisse :
  - la marge commerciale, à 5 274 491 euros, augmente de 332 278 euros,
  - la valeur ajoutée, à 3 394 335 euros, augmente, elle aussi de 156 591 euros,
  - l'EBE (Excédent brut d'Exploitation), de - 405 959 euros, diminue de 341 398 euros,
  - le résultat d'exploitation diminue de 383 080 euros.
- la **capacité d'autofinancement** (CAF) passe de -49 685 euros à -405 559 euros et donc se dégrade,
- l'**endettement** de l'Association est stable, et s'élève 5 011 616 euros.

En ce qui concerne **les indicateurs bilanciels** :

- le **fonds de roulement** se dégrade à -1 207 910 euros (-331 149 euros l'an passé)
- C'est à dire que nos investissements durables ne peuvent pas intégralement être financés par des ressources de la même nature. La structure de nos financements est actuellement déséquilibrée. La vente de Saint-Jacques aura un effet positif mais l'amélioration du résultat d'exploitation restera l'élément essentiel d'amélioration.
- l'excédent en fonds de roulement est positif à 1 377 028 euros (1 045 497 euros l'an passé) ce qui signifie que nos ressources d'exploitation sont supérieures aux emplois d'exploitation,
  - la trésorerie est positive à 169 118 euros (754 348 euros l'an passé) ce qui fait que nous n'avons pas de difficulté à court terme, et elle sera en outre améliorée par la vente de Saint Jacques.

Seul le redressement de notre CAF et de notre fonds de roulement, facilité par la vente de Saint-Jacques, mais aussi très dépendant de notre exploitation, permettra d'envisager des investissements pour les travaux (accessibilité et rénovation) de Pierre Nicole, et de recourir au crédit bancaire.

En conclusion, notre Association a connu un exercice à nouveau déficitaire. La situation n'est pas périlleuse mais elle ne peut pas perdurer sans conséquences. Il nous faut assurer une meilleure maîtrise des charges, et avoir une meilleure connaissance des coûts. La mise en place à ce jour d'une comptabilité analytique, que je réclame depuis des années, permettra une meilleure adéquation du rapport des charges et des produits. Je souhaite que nous ayons un relevé de situation intermédiaire au 28 février 2019 (après 6 mois d'exercice) et ainsi tous les ans. Dans ce contexte nous aurons la capacité de rembourser les dettes et d'amortir les investissements réalisés pendant les exercices précédents, tout en pouvant engager prochainement la rénovation de Pierre Nicole.

**Le rapport du trésorier étant terminé, un intervenant souhaite savoir si l'on dispose d'une comptabilité par niveau. Le Trésorier explique que tel n'est pas le cas aujourd'hui mais que dans un avenir proche nous disposerons d'une comptabilité analytique.**

**Un autre intervenant dit l'inquiétude que peut susciter le constat des 2 millions d'euros en négatif cumulés sur deux ans. En réponse, l'explication est ainsi détaillée : les salaires des professeurs anglophones sont entièrement à la charge du**

**Collège, en outre il a fallu dans le second degré pré-recruter des enseignants avant d'avoir les élèves. Ces charges relatives aux salaires vont désormais se stabiliser, tandis que parallèlement vont augmenter les produits liés à l'accroissement du nombre des élèves, à l'augmentation des frais de scolarité du primaire, au plus grand nombre de candidats dans l'enseignement supérieur suite à l'ouverture de nouvelles préparations (agrégation de mathématiques, et DU). Il conviendra également d'intégrer la plus-value de la vente de l'immeuble de la rue Saint-Jacques. Ainsi les prévisions pour les années suivantes 2019-2020, 2020-2021, font apparaître un résultat positif.**

Une question est ensuite posée à propos des travaux de la rue Pierre Nicole : en quelle année se feront-ils, et quels en seront les montants ? Madame la Directrice générale explique les recherches menées pour trouver un bâtiment inoccupé proche de la rue Pierre Nicole, susceptible d'accueillir les élèves pendant la durée des travaux. Les négociations avec la Région Ile-de-France laissent espérer qu'à la rentrée 2021 et donc pour l'année 2021-2022 un lycée public proche pourrait être disponible. Quant au montant des travaux, il est évalué à 6 millions d'euros TTC, la simulation budgétaire comprenant les frais de déménagement, les frais de cantine (car l'établissement qui accueillera les élèves ne disposant pas d'une cantine, il faudra faire appel à un intervenant extérieur), les transports d'élèves, les frais d'architecte, ceux afférents aux diagnostics qui devront encore être réalisés, et le paiement des bureaux de contrôle. En raison de cette augmentation de charges, l'année 2021-2022 sera en déficit, toutefois la charge de la dette qui pèse aujourd'hui sur le Collège sera diminuée à cette époque, et un nouvel emprunt pourra être contracté.

Un intervenant demande à combien s'élèveront les frais de location de l'établissement qui hébergera les élèves pendant la durée des travaux. Ces frais sont estimés à 500 000 euros.

**Le rapport financier est mis au vote : 26 abstentions, 46 pour. Le rapport financier est adopté.**

### **3. FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION**

**La Présidente reprend la parole :**

Conscients des ambiguïtés et en particulier de la confusion qui s'est parfois installée entre l'Association des parents d'élèves et l'Association du Collège Sévigné, nous nous sommes efforcés de clarifier la communication, mais il apparaît qu'il faut encore progresser. Certaines cotisations sont arrivées tard, ce qui a compliqué pour nous la convocation à cette AG. Les demandes d'adhésion sont arrivées par vagues successives à des moments que nous n'avions pas anticipés. Nous nous proposons à l'avenir deux évolutions, purement techniques :

- indiquer une date limite dans la lettre d'appel à cotisation ou à adhésion, ceci afin de faciliter le décompte des membres actifs à convoquer à l'Assemblée générale annuelle ;



- nous doter d'un logo qui nous différenciera de l'Association des parents d'élèves et délivrer dès réception de l'adhésion des cartes d'adhérents de l'Association du Collège Sévigné qui porteront la date de l'année, afin de clarifier pour tous où nous en sommes dans nos adhésions.

Je vous rappelle que le montant des cotisations est plus spécialement destiné à couvrir les frais de fonctionnement de l'Association, l'organisation des CA, de l'Assemblée générale, les moments de convivialité (galette, pots de départs à la retraite) ou la manifestation de notre solidarité et de notre compassion lors de moments plus tristes comme les deuils.

Cette cotisation n'a pas bougé depuis l'arrivée de Mme Charpentier. Nous vous proposons donc d'augmenter son montant tout en le plafonnant pour les cinq années à venir. Nous vous proposons de porter le montant de cette adhésion à 20 euros par an.

Il est rappelé que la cotisation annuelle à l'Association du Collège Sévigné couvre la période allant d'une Assemblée générale à l'autre et que le non-paiement des deux dernières cotisations entraîne la perte de qualité de membre actif. (Titre I, article 6 des statuts).

**Une intervenante indique que la proposition de 20 euros représente une forte augmentation pour les personnes qui ont un petit salaire.**

**La fixation de la cotisation à 20 euros dans les conditions énoncées par la Présidente est mise au vote : 16 contre, 15 abstentions, 47 pour, 2 personnes n'ont pas pris part au vote. La proposition de la présidente est adoptée.**

#### **4. CHOIX D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**La présidente rappelle le contexte :**

Le mandat de Monsieur Denis Mairat est arrivé à échéance. Ce dernier n'a pas souhaité en solliciter le renouvellement. Il nous a paru nécessaire, dans le contexte de développement de notre établissement et de judiciarisation croissante à tous les niveaux, de recourir à un cabinet d'expertise qui apporte une vraie plus-value au suivi des comptes, une présence plus étroite, et qui assure une veille sur les évolutions législatives.

Ceci a conduit le Collège Sévigné à lancer un appel à propositions. Nous avons reçu 5 propositions : RSM, Deloitte, Afigec, Auditime et ECF audit.

Le cabinet Deloitte a été écarté pour conflit d'intérêt

L'ensemble des autres cabinets ont été auditionnés par le bureau du CA, en présence de Madame Marty, futur partenaire.

Après analyse de ces propositions écrites, et du compte rendu analytique dressé par l'ensemble des membres du CA, le CA a considéré par vote que la proposition la meilleure était celle de RSM qui s'engage d'une part à assurer un contrôle interne des comptes à partir des travaux de l'expert-comptable avec notes d'étape au CA, et d'autre part à certifier les comptes de l'Association pour 9000 € annuels correspondant à 90 heures de travail.

Le CA propose à l'assemblée générale d'entériner ce choix pour une durée de 6 ans.

**Aucune intervention n'est présentée. La proposition de choix du commissaire aux comptes est soumise au vote : le choix du CA est adopté à l'unanimité.**



**6. ELECTION DE TROIS NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Deux scrutateurs sont désignés : M. Deutsch et Mme Heard.

Pour les personnels, un siège est à pourvoir, trois candidates se présentent puis il est procédé au vote : Madame Dufourmantelle obtient 54 voix, Madame Jaume 66, Madame Othenin 33. Madame Dufourmantelle et Madame Jaume sont élues.

Pour les personnalités extérieures, deux sièges sont à pourvoir, deux candidats se présentent puis il est procédé au vote : Monsieur Ehrsam obtient 72 voix, Monsieur Foucault obtient 59 voix. Monsieur Ehrsam et Monsieur Foucault sont élus.

Aucune question diverse n'étant posée, la Présidente clôture la séance à 21h30.

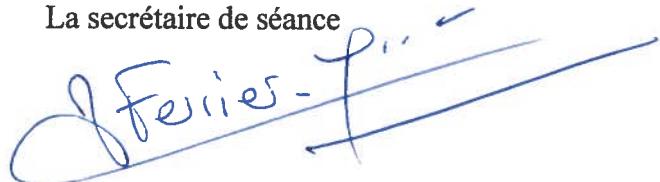
**Deux documents joints constituent les annexes à ce compte rendu : *Comptes du Collège Sévigné pour l'année 2017-2018 et Soldes intermédiaires 2016-2017.***

La présidente



Mme Annie Lhérété

La secrétaire de séance



Nicole Ferrier-Caverivière

